



CGT / 29 novembre 2017

<http://www.cgt-lefigaro.fr>

La direction du Figaro annonce un plan de départs volontaires

Il n'aura pas fallu longtemps pour que la direction du Figaro s'empare des dispositifs prévus par les ordonnances Macron. Ce matin, lors du comité d'entreprise consacré aux orientations stratégiques de l'entreprise, Jean-Luc Breyse a annoncé sa volonté de mettre en place un plan de départs volontaires pour les cadres et les employés de la Société du Figaro.

Cette annonce est la suite logique de la création, au printemps dernier, de Figaro Management, la société de service du groupe dont nous avons dénoncé la [mise en place en mars dernier](#).

C'est une première démonstration de la portée des [ordonnances Macron sur les salariés](#). La direction du Figaro, voulant sans doute être une des premières à utiliser le dispositif de rupture conventionnelle collective.

Les délégués syndicaux seront prochainement conviés à découvrir les velléités de la direction pour ce plan de départs.

D'autres informations sur www.cgt-lefigaro.fr

Collectif syndical CGT du Figaro 14, bd Haussmann 75438 Paris cedex 09
Tel. :01 57 08 65 72 / 01 53 24 00 55 – cgt@lefigaro.fr ou cgt.le.figaro@gmail.com